cusé de réception en préfecture
)-214002172-20260917-DEL2026121-DE
çu le 18/09/2026

Ville de Parentis en Born
Département des Landes
Boite Postale 42
40161 Parentis en Born Cedex
Tél 05 58 78 40 02
Fax 05 58 78 90 22
Direction des Finances

DÉLIBÉRATION
Séance ordinaire du jeudi 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué le onze septembre, s'est réuni à la Salle du Conseil municipal de la mairie de Parentis-en-Born, en séance ordinaire sur convocation de Madame Marie-Françoise NADAU, Maire.

Présents : 26
Marie-Françoise NADAU, Maire
Adrien FERE, Lenaïc CHERON, Éric SOULES, Delphine MOLEIRO, Paul CRUCHANDEU, Véronique GAZEILLES, Jean-Luc BUREAU DU COLOMBIER, Johanna GALVEZ, adjoints au Maire, Hélène DAUDIGNON, Catherine VIGHETTI, Catherine PINSAT, Annabelle BESNARD, Romain ARCHIMBAUD, Marcel CORBI, Candice MERCIER, Antoine GSEGNER, Virginie GODARD, Kévin CAPDET, Corinne VILLETORTE, Stéphan PLAS, Laurence MARCILLAUD, Yoann DUBOURG, Vanessa OULD-SADOUN, Nathalie BOUVARD, Conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : 03
Gilles BIENAIME donne procuration à Madame CHERON
Michaël COCULET donne procuration à Monsieur FERE
Aurélie FLAUX donne procuration à Madame PINSAT

Secrétaire de séance :
Monsieur Jean-Luc BUREAU DU COLOMBIER

Délibération n° 2026/121 : Affaires Générales
Rapporteur : Madame le Maire

COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
ADDITIF

Exposé des motifs

VU la délibération n° 2026/029 en date du 03 avril 2026 portant objet et composition des comités consultatifs,

CONSIDÉRANT qu'outre les commissions municipales permanentes, le Conseil Municipal, en application de l'article L. 2143-2 du Code Général des Collectivités

cusé de réception en préfecture
)-214002172-20260917-DEL2026121-DE
çu le 18/09/2026

Territoriales, peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune,

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, a été créé le Comité Consultatif Environnement et Développement durable,

CONSIDÉRANT la nécessité de compléter la composition dudit comité avec les représentants n'appartenant pas au Conseil Municipal, conformément au tableau joint en annexe,

Délibération

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

- **APPROUVE** la composition du comité consultatif mentionné ci-dessus, telle que précisée en annexe.

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	26
Votes par procuration	3
Votes exprimés	29
Pour	29
Contre	0
Abstention	0
Ne participe pas au vote	0
Délibération adoptée	Unanimité
Délibération présentée au contrôle de légalité en Préfecture des Landes le 18/09/2026 et certifiée exécutoire sous la responsabilité du Maire à compter du 18/09/2026 Le Maire, Marie-Françoise NADAU	

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Marie-Françoise NADAU

MAIRIE DE PARENTIS-EN-BORN (Landes)

Le secrétaire de séance,
Jean-Luc BUREAU DU COLOMBIER

MAIRIE DE PARENTIS-EN-BORN (Landes)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état. Il peut être saisi par l'application informatique « Télé-recours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.

cusé de réception en préfecture
)-214002172-20260917-DEL2026121-DE
çu le 18/09/2026

STATUTS	NOM	COMITES CONSULTATIFS
		ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
Membres désignés		8 conseillers municipaux (6+1+1) + 14 extérieurs
Membre	Marie-Françoise NADAU	X
Membre	Union citoyenne	Romain ARCHIMBAUD
Membre	Union citoyenne	Johanna GALVEZ
Membre	Union citoyenne	Eric SOULES
Membre	Union citoyenne	Antoine GSEGNER
Membre	Union citoyenne	Martial GENY
Membre	Mieux vivre ensemble	Laurence MARCILLAUD
Membre	Pour Parentis	Yoann DUBOURG
	Non élu	1 représentant des chasseurs
	Non élu	1 représentant du SDIS
	Non élu	1 représentant de l'association des commerçants
	Non élu	1 représentant des pêcheurs
	Non élu	1 représentant de la chambre d'Agriculture
	Non élu	1 représentant de l'association Zéro Déchet
	Non élu	1 à 2 adhérents à l'Espace jeunes
	Non élu	1 représentant de Vermilion
	Non élu	1 représentant de Chemviron
	Non élu	1 représentant de l'ACGELB
	Non élu	1 représentant de la SEPANSO
	Non élu	1 représentant des amis de Navarosse
	Non élu	1 représentant de la CCGL
	Non élu	1 exploitant arboriculteur pépiniériste